INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES **MODES DE PAIEMENT**

Ouverture du serveur :

> La Prépa des INP : du 5 au 23 juillet 2019 > Esisar : du 8 au 24 juillet 2019 et du 21 août au 15 octobre 2019 > Ingénieurs du 1er au 24 juillet 2019 du 21 août au 15 octobre 2019 > Esisar : > Ingénieurs PRIMO-ENTRANTS:

du 1er au 24 juillet 2019 et du 21 août au 15 octobre 2019 REINSCRIPTION:

	INSCRIPTION WEB			
2019/2020	PAIEMENT COMPTANT		PAIEMENT ECHELONNE	
Moyen de paiement	СВ			
Observations			Possible à partir de 300 € et si inscription avant le 20 septembre 2019	
Date d'encaissement ou de prélèvement	Encaissement immédiat		 1^{er} tiers : encaissement immédiat 2^{ème} et 3^{ème} tiers par prélèvement à 30 jours d'intervalle de date à date 	
Demande d'exonération	Incompatible			
Demande de remboursement	Autorisée			
Passage en CSE	Gestion immédiate		Gestion <u>différée</u> suivant le calendrier CSE	
Gestion de la demande de remboursement	Récupération du dossier complet de demande de remboursement par la scolarité de l'école. Transmission à la scolarité centrale suivant le calendrier établi.			
Avis de la CSE	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
	Scolarité centrale Notification à l'étudiant	Scolarité centrale Notification à l'étudiant	Scolarité centrale Notification à l'étudiant	Scolarité centrale Notification à l'étudiant
	Scolarité centrale : 1 - Modification de sa situation administrative dans Apogée 2 - Saisie du remboursement dans Apogée 3 - Transmission de la liste des remboursements à l'agence comptable pour traitement Attention, le remboursement ne peut être effectué que sur le compte bancaire français de l'étudiant		Scolarité centrale : 1 - Modification de sa situation administrative dans Apogée 2 - Saisie du remboursement dans Apogée 3 - Transmission de la liste des remboursements à l'agence comptable pour traitement Attention, le remboursement ne peut être effectué que sur le compte bancaire français de l'étudiant	